

CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

NOUVELLE LIAISON ROUTIÈRE
ENTRE LA ROUTE D'ALÈS ET L'A9

Impact : Un engagement durable pour la mobilité de demain

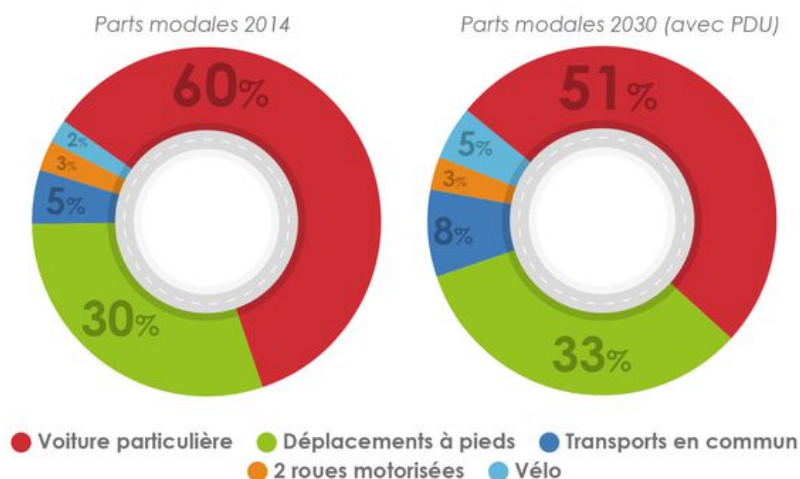
Aujourd'hui se prennent les décisions qui façonneront durablement l'avenir de notre agglomération et la qualité de notre cadre de vie. La mobilité est au cœur de ce défi.

Le PDU repose sur l'investissement de Sète agglomération méditerranéenne et de ses partenaires institutionnels. Toutefois, sa réussite implique l'adhésion de chacun d'entre nous. Il s'agit d'offrir à toutes et tous de nouvelles solutions de mobilité plus respectueuses de notre environnement.



Frontignan

Un report modal ambitieux mais réaliste



En 2030, nous serons passés de 126 000 à 138 000 habitants. Cela provoquera près de 43 000 déplacements quotidiens en plus (478 000 en 2030, contre 435 000 en 2014). Si rien n'est fait, ceux-ci seront réalisés majoritairement en voiture.

Le PDU ambitionne de maîtriser notre mobilité, et surtout de réduire la part de la voiture au profit du vélo, de la marche, des transports en commun et... de notre qualité de vie.

Le PDU va donc permettre de diminuer la part de la voiture individuelle en flux et en pourcentage. De plus, grâce aux actions prévues dans le PDU, les transports en commun devraient se positionner en alternative durable, en passant de 5 à 8%. L'usage du vélo sera également sensiblement renforcé et plus que doublé. La marche devrait également profiter d'un meilleur partage de l'espace public dans nos communes.

Un investissement prévisionnel de 267 millions €

Le coût global du PDU est estimé à près de 267 millions d'euros sur 10 ans. Ce montant est à partager entre Sète agglomération méditerranéenne et ses partenaires (14 communes, Département de l'Hérault, Conseil Régional Occitanie, Etat...). Il comprend également un certain nombre d'opérations qui ont déjà été engagées ou programmées (opérations routières, projets de TCSP RD2, PEM de Sète...) pour près de la moitié du montant (130 millions d'euros).

| MONTANTS PRÉVISIONNELS PAR OBJECTIF | |
|---|---------------|
| OBJECTIF 1 : Une mobilité apaisée sur les courtes et moyennes distances | 45 M€ |
| OBJECTIF 2 : Des transports en commun plus performants et attractifs | 121 M€ |
| OBJECTIF 3 : Un meilleur partage de l'espace public dans les centres des communes | 96 M€ |
| OBJECTIF 4 : De nouvelles pratiques pour des déplacements plus harmonieux | 5 M€ |
| Montant du PDU | 267 M€ |
| Part de Sète agglomération méditerranéenne | 54 M€ |

Un impact réel sur notre environnement

L'apaisement de la mobilité sur les courtes distances, le renforcement des transports en commun, le développement de pratiques plus vertueuses (électromobilité, covoiturage...) devraient améliorer sensiblement la qualité de l'air sur notre territoire. Le PDU devrait ainsi permettre une baisse sensible de près de 18% des émissions de polluants et de gaz à effet de serre, au bénéfice de notre cadre de vie : plus de 12 500 tonnes de CO2 seront économisées chaque année. Une annexe sera réalisée sur l'impact environnemental du PDU.

Sète agglomération méditerranéenne

4, avenue d'Aigues
BP 600
34110 Frontignan
Tél. : 04 67 46 47 48
Fax : 04 67 46 47 47